



Soirée de l'emploi sportif

Maison des associations – Caen
16 mars 2017
benjamin.leroy@calvados.gouv.fr



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DEVELOPPEMENT
DU SPORT



Différents types d'aides liées à l'emploi :

1. Dispositifs d'aide à l'insertion/formation professionnelle des jeunes ou personnes en difficultés :
 - CUI-CAE
 - Emploi d'avenir
 - Contrat de professionnalisation
 - Contrat de génération
 - Contrat d'apprentissage
 - Adultes-relais
 - ...
2. Dispositifs d'aide à la professionnalisation et au dvlpmnt des associations.
 - Emploi CNDS et FONJEP



Projet de développement à la professionnalisation pour un employeur

Bénévolat

« Démarche d'engagement, désintéressée. Fondement associatif »

Service Civique

« Le volontaire s'engage dans une mission d'intérêt général et découvre un secteur d'activité professionnalisant »

Code de service national (pas Code du travail)



Objectifs de formation :
 Domaine du Sport : Diplômes fédéraux – CQP
 Domaine de l'Animation : BAFA/ BAFD

Frais de formation à la charge de la structure ou du jeune

Professionnalisation de l'activité de mon association

« Je le forme, on se découvre. »

Apprenti

Durée du contrat
15 à 24 mois

Aides à l'embauche :
 Si association du Sport,
 CNDS apprentissage
 aide pouvant aller de
 1500 à 6000 €

Pour tous les employeurs,
 aide de la Région
 Normandie
 2 000 € la 1^{re} année
 1 000 € la 2^{me} année

Aucun frais de formation à la charge de l'employeur et du jeune

« Je professionnalise ma structure ? »

Emploi d'Avenir, CUI – CAE, ...

Durée du contrat 12 à 36 mois

Coût annuel de l'emploi :
 CCN Sport et CCN Animation

Frais de formation à la charge de l'employeur – Aide possible via l'OPCA Uniformation

« Je pérennise l'emploi »

Emploi CDI

Coût annuel de l'emploi :
 CCN Sport et CCN Animation

Aide à l'embauche :
 CNDS emploi :

Aide dégressive sur 4 ans :
 12 000 €, 10 000 €, 7 500 €, 5 000 €.

Poste FONJEP : 7 064 € sur 3 ans (éventuellement renouvelable)

Aide « *Embauche PME* » :
 500 € par trimestre à concurrence de 4 000 € (2 ans)



CNDS National 2017 - Enjeux

« Les crédits à mobiliser en faveur des projets associatifs doivent permettre, en 2017, un meilleur accès de toutes et tous à la pratique sportive. »

Note de service 16 décembre 2016

Priorités régionales

- **Soutenir l'emploi sportif et la professionnalisation** (Emploi CNDS, apprentissage, formation)
- **Corriger les inégalités d'accès à la pratique sportive** (publics et territoires)
- **Développer le sport comme facteur de santé**



I- Professionnalisation

Objectif : Soutenir l'emploi sportif.

➤ **Cible régionale à 244 emplois aidés par le CNDS en 2017 :**

➤ **Calvados :**

• Emplois CNDS en cours	= 42	(355 750 €)
• Emplois citoyens en cours	= 2	(36 000 €)
• CNDS Apprentissage en cours	= 18	(60 000 €)
Total	= 62	(451 750 €)

➤ Nombre de création d'EMPLOI CNDS 2017 normands = **32**



I- Professionnalisation

Objectif : Soutenir l'emploi sportif.

Les modalités de l'aide EMPLOI CNDS 2017 :

- Création d'un emploi CDI pérenne
- Temps plein (prioritaire) ou partiel (< mi-temps)
- Educateur sportif et/ou agent de développement
- Aide dégressive sur 4 ans : 12 000 € / 10 000€ / 7 500€ / 5000€
- CCNS
- Nécessité du projet associatif – démarche progressive

Enjeux : Démontrer la capacité à autofinancer le poste d'ici 5 ans.
2017 : Exigence renforcée sur le plan de financement pluriannuel.

Priorité : Développement de la pratique, en particulier licenciée, au sein des publics et territoires prioritaires

Retour des dossiers : 10 mai 2017

Prise de RDV nécessaire (avant fin avril) avec benjamin.leroy@calvados.gouv.fr



DIRECTION REGIONALE ET DEPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE DE NORMANDIE
www.normandie.drjscs.gouv.fr

I- Professionnalisation

Objectif : Soutenir l'apprentissage. Enveloppe régionale : 224 000 €

Aide à l'employeur pour l'embauche d'un apprenti
 Reste à charge employeur de 300€/mois
 Aide pour les associations n'étant pas en mesure de recruter sans cette subvention

Nouveauté 2017 : Montant de l'aide calculé en fonction de:

- l'âge de l'apprenti
- la durée du contrat d'apprentissage

Retour des dossiers : 19 septembre 2017
 Référent : florent.leboucher@drjscs.gouv.fr 02.31.52.73.59

Soirée de l'employeur associatif : Maison de associations de Caen
16 mars 2017 à 18h00



DIRECTION REGIONALE ET DEPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE DE NORMANDIE
www.normandie.drjscs.gouv.fr

CNDS 2017 Normandie = 6 389 338 € (+3,62%)

Fonds de promotion régionaux :

- **Emploi** : 2.189 .836 € (34,3%)
- **Apprentissage** : 224.000 € (3,5%)
- **J'apprends à nager** : 82 073 € (1,3%)

Cibles régionales :

- **QPV/ZRR** : 1.469.548 € (23%)
- **Handicap** : 638 934 € (10%)
- **Santé** : 381 031 € (6%)
- **Formation** : 670 880 € (10,5%)



E subvention et calendrier

Demandes dématérialisées E-subvention

<https://www.service-public.fr/associations>

Accompagnement des associations par la DDCS et le CDOS.

Calendrier :

- 31 janvier : Commission territoriale
- 7 avril : fin de saisie des dossiers CD, ligues et clubs
- 10 mai : fin de saisie des dossiers « j'apprends à nager » et Emploi
- **20 juin : Commission territoriale**
- 19 septembre : fin de saisie des dossiers « Apprentissage »
- **3 octobre : Commission territoriale**



Outils à disposition :

- Sur l'aide au projet d'emploi au sein de votre association :
 - Questions de dirigeants asso : devenir employeur
 - CNAR : diagnostic de l'asso, coût de l'emploi...
- Sur les diplômes et formations du sport et de l'animation en Normandie 2017 :
 - Plaquette DRDJSCS
 - Site internet [CFA](#)
- Sur la bourse d'emploi [profession sport loisirs](#).
solene.nedellec@apsl27.fr





DDCS 14 : www.calvados.gouv.fr/

Secrétariat CNDS :

Christine LECOUSTEY : 02.31.52.74.29 / Alexandre JAMES : 02.31.52.74.28

Christine.lecoustey@calvados.gouv.fr / alexandre.james@calvados.gouv.fr

Conseiller(e)s DDCS :

Maxime PESNEL : 02.31.52.74.22 maxime.pesnel@calvados.gouv.fr

Benjamin LEROY : 02.31.52.74.21 benjamin.leroy@calvados.gouv.fr

V. THIEBLEMONT : 02.31.52.74.24 veronique.thiblemont@calvados.gouv.fr

CDOS 14 : calvados.franceolympique.com

Patrick OSOUF: président du CDOS

Quentin BROGGI : 02.31.85.46.15 cdos14@orange.fr